

Compte rendu de réunion de conseil du Mardi 21 Mars 2017

Présents : Bernard ROHOU, Louise-Anne LE GAC, Laurence BLANCHARD, Françoise CAUDAL-Le BARS, Christelle CHEVANCE, Kate HUSBAND, Alain KERBIRIOU, Nathalie KERVERN, Maximilien LE FEUR, , Gilles LE GALL, Michel Le GALLO, Michel MENGUY.

Odile Daniel, secrétaire de mairie

Excusés : Eric CHARROY procuration à Alain KERBIRIOU

Kate HUSBAND

Ludovic L'HOPITAL

Secrétaire de séance : Louise-Anne LE GAC

Monsieur le Maire sollicite l'avis du conseil sur le compte-rendu de la séance du 28 février 2017 : pas de remarque, compte-rendu adopté à l'unanimité.

Ordre du jour :

- Subvention classe transplantée Diwan
- Vente chemins d'exploitation à Gwendol
- Programme voirie
- Convention "transport scolaire" avec Pontivy Communauté
- Délibération budgétaire
- Vote du compte administratif budget principal et budget assainissement
- Subvention CCAS
- Questions diverses

1 - - Subvention classe transplantée Diwan

2 enfants de Plélauff, scolarisés à l'école DIWAN de Pontivy, participeront à une classe transplantée les 14, 15 et 16 juin à Mellionec. Le coût du séjour est de 91,40€ par enfant, une subvention communale est sollicitée.

Le maire propose de s'aligner sur les précédentes subventions versées à d'autres écoles à l'occasion de classes transplantées à savoir 40€ par enfant.

Proposition adoptée à l'unanimité.

2 - Vente chemins d'exploitation à Gwendol

Lors de la réunion du 28 février 2017, le conseil s'était déclaré dans l'impossibilité de donner une suite favorable à la demande de Monsieur Alain Le Maître concernant la vente de chemins communaux dans la mesure où ces derniers desservait également une parcelle appartenant au syndicat des eaux de Saint-Maudez. Depuis la situation a évolué, le syndicat se propose de vendre la dite parcelle en l'état à Monsieur Alain Le Maître. Rien ne s'oppose donc à ce que le conseil émette également un avis favorable à la requête que lui a adressée Monsieur Alain Le Maître.

Une précédente vente de chemin communal ayant déjà eu lieu en 2015, le maire propose au conseil d'y appliquer le même barème à savoir 13cts le m².

Proposition adoptée à l'unanimité.

3 - Programme voirie

Michel Menguy, conseiller municipal et membre de la commission travaux, a préparé l'appel d'offre à adresser aux entreprises. Le maire propose que soient retirées les tranches conditionnelles notamment celle concernant le « Point à Temps ». Une consultation des entreprises, uniquement sur ce point, pourrait offrir des tarifs plus avantageux et serait moins contraignante pour la commune.

Proposition adoptée à l'unanimité

4 - Convention "transport scolaire" avec Pontivy Communauté

Pontivy Communauté assure, depuis la rentrée scolaire de septembre et par délégation du conseil départemental du Morbihan, la gestion des transports scolaires desservant les établissements de Pontivy. A ce titre, la signature d'une convention est proposée, une participation financière de 21,45€ par élève transporté est également demandée à la commune. 6 enfants de Plélauff sont concernés, la participation s'élèvera donc à 128,70€.

Proposition adoptée à l'unanimité

5 - Vote du compte administratif budget principal et budget assainissement

Les comptes administratifs du budget principal et du budget annexe « Assainissement » sont présentés. Après commentaires et réponses à des demandes de précisions sur quelques écritures, ils sont mis au vote en l'absence du maire.

Le budget annexe « Assainissement » qui présente un excédent de 40821,03€ en fonctionnement mais un déficit de 3082,15€ en investissement est adopté à l'unanimité.

Le budget principal qui présente un excédent de 158026,71€ en fonctionnement et un excédent de 41743,50€ en investissement est également adopté à l'unanimité et en l'absence du maire.

6 - - Délibération budgétaire

Les crédits ouverts pour le règlement des factures « Travaux à la mairie » s'avérant légèrement insuffisants, une délibération budgétaire autorisant le maire à engager, mandater et liquider les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget précédent, soit en l'occurrence 60452,23€ est présentée au conseil.

Adoptée à l'unanimité

7 - Subvention CCAS

Une subvention de 4000€ inscrite au budget 2016 n'a pu être versée faute de délibération. Le maire propose d'y remédier et de verser dans la foulée la subvention allouée pour 2017, de 4000€ également, soit un total de 8000€

Proposition adoptée à l'unanimité

8 - - Questions diverses

Alain Kerbiriou informe le conseil qu'il a participé à une réunion sur la réorganisation des syndicats des eaux. Les syndicats existants ont été dissous et un nouveau syndicat, né de la fusion des ces derniers, a été créé.

La constitution des équipes pour les élections des 23 avril et 7 mai sera faite lors du prochain conseil. Lors de ce prochain conseil, seront également définies les modalités de recrutement de la future secrétaire.

La séance est levée à 21H30